

IRT et ITE : les modalités de refinancement public post-2024 « en cours de discussion » (B. Bonnell)



Bruno Bonnell, Magali Vaissière et Claude Arnaud - © Clara Lahellec

« Nous sommes en train de réfléchir à comment donner de plus en plus de liberté aux IRT et ITE , d'autonomie dans l'exécution de leur mission dans les tissus industriels dans lesquels ils se trouvent. Mais il n'est pas question que l'État les laisse tomber. Les modalités de ce soutien post-2024 sont en pleine discussion », déclare Bruno Bonnell , secrétaire général pour l'investissement, le 21/11/2023.

Il est invité à s'exprimer en amont de la conférence de presse annuelle organisée par l'association FIT (French institutes of technology) réunissant les IRT et ITE, à la maison de la RATP pour les dix ans des instituts.

Une rallonge de 174 M€ a été octroyée aux IRT et ITE pour 2023 et 2024 à l'issue de leur évaluation par un comité interministériel de suivi au printemps 2023, « pour être certain que le budget était bien bouclé jusque fin 2024 », indique Bruno Bonnell.

Avec leurs 120 plateformes technologiques et 3 000 chercheurs, les IRT et ITE sont encouragés par le SGPI à initier des projets de R&D collaboratifs public-privé d'ampleur et à candidater aux appels France 2030 pour « déboucher sur des objets tangibles à commercialiser ».

« 18 projets de ce type ont été déposés, et un tiers d'entre eux ont débuté ou sont prêts à le faire », indique Claude Arnaud , président de FIT par intérim depuis le 01/09/2023, après le départ à la retraite de Vincent Marcatté .

Par ailleurs, l'association compte adapter sa gouvernance aux différentes alliances sectorielles que les instituts ont commencé à monter dans les secteurs des matériaux ou encore de la mobilité électrique, « afin d'amplifier les coopérations inter-instituts en fonction des filières économiques et des stratégies d'accélération de France 2030 ».

FIT table sur une augmentation de 50 % de ses activités d'ici 2030.

À l'origine des IRT et ITE

« Dans le passé, et ça a beaucoup changé ces 40 dernières années, les grandes entreprises avaient un centre de recherche appliquée intégré dans leur stratégie de R&D. Et petit à petit, elles se sont interrogées sur l'idée de mutualiser leurs centres entre elles pour aboutir à des stratégies hybrides et des centres partagés en termes de matériel, de compétences et de processus », indique Bruno Bonnell.

« C'est un peu l'origine du phénomène de l'Institut de recherche technologique : avoir des lieux dans lesquels on ait à la fois des chercheurs, des scientifiques, des ingénieurs rassemblés pour résoudre un certain nombre de problématiques technologiques, afin d'accélérer le développement des entreprises. Et c'est la raison pour laquelle France 2030 soutient les IRT et les ITE, que les PIA financent depuis leurs débuts. »

« Dérisquer l'investissement technologique grâce à France 2030 » (B. Bonnell)

« Nous avons voulu poursuivre le financement de ces structures pour qu'elles se développent, mais dans un partenariat public-privé. C'est un mariage entre du public et du privé, et cela représente probablement la solution du futur. Avec France 2030, l'État vient dérisquer l'investissement dans les nouvelles technologies », poursuit Bruno Bonnell.

Depuis 2010, le budget octroyé aux IRT et ITE s'élève à 2,6 Md€. Quand actuellement leur modèle économique répond à un schéma 50/50 public-privé, le SGPI indique dans son audition à la Commission des affaires culturelles de l'AN le 22/11 que l'idée est de « transformer les instituts pour leur donner plus de pérennité ».

« Pour cela nous proposons un financement en trois tiers :

- 1/3 viendra des subventions de l'État ;
- 1/3 viendra des entreprises privées fondatrices des IRT et ITE ;
- et 1/3 viendra des appels à projets de type France 2030 auxquels ils répondront. »

Trois types d'actions à accélérer d'ici 2030

L'association FIT s'est fixé des priorités à déployer dans quatre domaines où les instituts disposent de « compétences pointues et d'une masse critique » :

- le développement et l'intégration des énergies renouvelables ;
- la décarbonation des mobilités et de l'industrie ;
- les technologies numériques et la digitalisation de l'industrie ;
- les matériaux et les composants critiques.

Pour cela, « trois types d'actions sont envisagés », indique Claude Arnaud, qui préside par ailleurs l'ITE Efficacy :

- « Passer de l'expérimentation-prototype-démonstrateur à l'industrialisation de la production des technologies et solutions » ;
- lancer des projets de recherche de grande ampleur en ligne avec la feuille de route de France 2030 ;
- renforcer les coopérations inter-instituts au travers d'alliances thématiques. »

Mieux communiquer sur les actions des instituts

Par ailleurs, « nous allons tenter de mieux communiquer sur nos plateformes et nos services à destination des entreprises », déclare-t-il.

Bruno Bonnell le confirme : « Les IRT et ITE souffrent d'un déficit d'image terrible, puisque nous avons 120 plateformes technologiques à travers le pays, 120 lieux dans lesquels il y a du matériel, des personnes qui l'animent, des chercheurs, et ils sont finalement relativement peu connus, malgré les efforts fournis depuis dix ans à les monter. »

Les projets d'ampleur soumis au SGPI

Sur le modèle du programme Confiance.ai lancé en 2020 et soutenu à hauteur de 45 M€ par l'État dans le but de mettre à disposition des industriels un environnement numérique de confiance au service de la conception, de la qualification, du déploiement et de la maintenance des produits et services à base d'IA, les IRT et ITE ont soumis 18 projets d'ampleur au SGPI dans le cadre d' AAP France 2030.

Tous dotés d'un budget de plusieurs dizaines de millions d'euros, ils abordent la recharge des véhicules électriques, le solaire, la décarbonation des villes et des transports, le calcul quantique, les réseaux XG terrestres et satellites, la cybersécurité, l'économie circulaire, les jumeaux numériques, le ferroviaire digital ou encore la lutte contre les maladies émergentes.

- sur **l'aviation électrique**, le projet FIL-AE piloté par l'IRT Saint Exupéry est encore en cours d'instruction. Il fédère une quarantaine d'acteurs sur sept ans ;
- sur le **photovoltaïque linéaire**, le projet Ophelia piloté par la Compagnie nationale du Rhône avec le soutien de l'ITE SuperGrid, est lauréat de l'AAP Demo-Tase pour le développement de briques technologiques et démonstrateurs pré-industriels pour les systèmes énergétiques. Il inclut par ailleurs Nexans, Schneider Electric et la SNCF, et s'étalera sur cinq ans ;
- sur le **photovoltaïque** toujours, le projet Staff associe l'industriel Voltec Solar et l'Institut photovoltaïque d'Île-de-France pour « donner naissance à une nouvelle filière industrielle photovoltaïque » basée sur une technologie de rupture : la Tandem

4T Pérovskite/Silicium. Lauréat de l'AAP Demo-Tase, il s'étale sur trois ans ;

- sur les **communications terrestres et satellites**, le projet sur le réseau terrestre et non terrestre piloté par l'IRT Bcom a été lancé en 2023 sur six ans en collaboration avec l'IRT Saint Exupéry.

Le bilan de la première phase des IRT et ITE en quelques chiffres

Sur leur première phase d'activité de 2012 à 2023, les IRT et ITE ont permis :

- le développement de « *plus de 700 transferts technologiques* » ;
- le dépôt de 1 000 brevets et logiciels ;
- 4 000 publications scientifiques ;
- la création de 23 start-up.

Chaque année, les instituts mènent « *près de 2 000 collaborations multi-partenariales, avec plus de 70 % des industriels du CAC 40, près de 450 ETI et PME, et plus de 300 acteurs académiques* ».



French Institutes of Technology (FIT)

FIT est l'association des IRT et des ITE, structures de valorisation issues du PIA.

Catégorie : Associations, réseaux